



Élections dans les sections
p. 5



La SSJB fait perdre la face à Sheila Copps
p. 2



Décès de Patrice Germain
p. 7

Journalssjb



Le journal de la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal

Volume 6 - N° 1 - avril 2006

Des écoliers francophones en difficulté dans l'Ouest-de-l'île

De plus en plus fréquemment, des citoyens sollicitent l'appui de la SSJBM face à des violations de leurs droits linguistiques fondamentaux, que ce soit le droit de travailler en français, d'être informés et servis en français ou encore de recevoir dans cette langue les communications de l'Administration, des services de santé, des services sociaux ou des entreprises d'utilité publique. Leurs témoignages sont souvent aussi informatifs que saisissants. Ils appellent à l'action.

Un cas récent et particulièrement préoccupant touche le droit de recevoir l'enseignement en français. Des parents résidant à Beaconsfield nous ont rapporté qu'au moment où leurs enfants ont commencé à fréquenter une institution préscolaire, des voisins leur ont déconseillé fortement d'envoyer leurs enfants à l'école primaire française de cette municipalité. On leur a dit que mis à part les cours, rien ne s'y passait en français. Cette institution était une école d'immersion avant

d'être transférée à la commission scolaire française en 1998.

En réponse à la plainte émise par ces parents à la Commission scolaire Marguerite-Bourgeoys, on leur a proposé une dérogation pour envoyer leurs enfants à l'école de Pointe-Claire, dans un milieu plus francophone. Une pratique courante, apparemment, dans ce genre de situation. Ils ont donc accepté que leurs enfants subissent les inconvénients du transport quotidien pour se rendre dans une école plus éloignée, mais qui fonctionnait davantage en français.

Cinq années plus tard, on leur a refusé la dérogation, car il n'y avait plus de places disponibles à Pointe-Claire. Ce fut le cas pour plusieurs autres enfants. Le retour à l'école Beaconsfield fut très difficile pour leurs enfants. La majeure partie des communications s'y fait en anglais, hormis le contenu des cours. La langue anglaise domine les conversations entre écoliers

anglophones ou francophones, tant dans les classes et les corridors que dans les activités parascolaires.

Lorsque la mère des enfants en question a exprimé son indignation devant la place lamentable du français à l'école primaire Beaconsfield, plusieurs membres du personnel et de la direction lui répondirent à l'unisson : *Bien, voyons Madame, vous devriez être contente, vos enfants vont sortir de l'école Beaconsfield parfaitement bilingues...* Tout en admettant l'importance de connaître une ou plusieurs langues secondes, cette résidente leur a rétorqué *qu'il y a une énorme différence entre offrir la possibilité à des enfants d'être bilingues et faire en sorte qu'ils soient assimilés par la majorité.* Elle rappelle que la population de l'école primaire Beaconsfield est composée d'à peine 30 % d'enfants francophones. Il faut se rappeler également que dans l'ensemble de l'Île de Montréal, les écoliers francophones sont déjà minoritaires.

Cette mère de famille courageuse a formulé des plaintes au Conseil d'établissement

Suite à la page 2

Ensemble pour un Montréal français



Parmi les projets que les nouvelles et les nouveaux élus du Conseil général se sont engagés à réaliser, un point commun est ressorti en priorité : celui de coordonner l'établissement du Mouvement Montréal français et à moyen terme, du Mouvement Québec français.

D'une part, il devient urgent, dans le contexte actuel, de ne pas enfermer le discours souverainiste dans le seul cadre économique. Il faut le recentrer aussi sur ce qui fait que les Québécoises et les Québécois forment une nation distincte, soit notre histoire, notre culture et notre langue.

La loi 101 a été un geste historique de libération et d'affranchissement. Mais les progrès observés sont encore loin d'être suffisants, et plusieurs indicateurs linguistiques reflètent une stagnation et un déclin depuis une quinzaine d'années. Alors que nous sommes au seuil d'un défi démographique sans précédent, le pouvoir d'attraction de l'anglais supplante encore largement celui du français. Le français est encore loin d'être la langue publique commune à Montréal et surtout dans les milieux de travail.

Le bilinguisme institutionnel gagne sans cesse du terrain dans les services publics, à tous les paliers de gouvernement. Si les services publics rendus aux nouveaux citoyens sont systématiquement bilingues, ceux-ci comprendront qu'ils sont dans un État bilingue. Dans le contexte canadien et nord-américain, le français risque alors d'être perçu uniquement comme une langue utile, mais non nécessaire.

Suite à la page 3



PARC ORFORD

SOS PARC ORFORD

**GRAND RASSEMBLEMENT
À MONTRÉAL
LE SAMEDI 22 AVRIL**

Lieu à déterminer.

Renseignements : (514) 843-8851.

Signons la pétition
en ligne à

www.sosparcorford.org
Imprimez-la et faites-la signer
autour de vous !

SOMMAIRE	Sheila Copps perd la face	p.2	Élections dans les sections	p.5
	Mot du président général	p.3	Marche René-Lévesque	p.6
	Les Jeudis de la langue	p.4	Histoire conjugée au présent	p.7
	172 ^e assemblée générale de la SSJB	p.5	Hommage à Patrice Germain	p.7

**Visitez notre site internet
au www.ssjb.com**

Envois publications — Publication mail 40009183

Suite de la page 1 — Des écoliers francophones... de l'école primaire Beaconsfield et à la Commission scolaire Marguerite-Bourgeoys. Elle terminait en leur demandant *quelles étaient les actions concrètes auxquelles les parents francophones et anglophones pouvaient s'attendre de la part du Conseil d'Établissement pour qu'enfin leur école primaire puisse porter fièrement le titre d'école française à part entière.* Sa question est restée sans réponse concrète.

La direction de cette école a récemment poussé l'arrogance jusqu'à envoyer une note glissée dans le sac à dos des enfants, dans laquelle elle demandait aux parents de compléter un coupon-réponse afin de donner leur consentement pour recevoir des informations bilingues sans leur donner le choix de les recevoir uniquement en français !

Un représentant de l'Office québécois de la langue française le confirme : cette pratique contrevient à la Charte de la langue française. De plus, le régime pédagogique de l'enseignement primaire et secondaire prévoit que la commission scolaire doit prendre les mesures nécessaires pour que la qualité de la langue française soit le souci de tous dans l'apprentissage et dans la vie de l'école. La politique de valorisation de la langue française de la Commission scolaire Marguerite-Bourgeoys, dont fait partie l'école Beaconsfield, mentionne aussi que la direction d'une école doit communiquer en français en tout temps et en tout lieu.

La SSJB fait perdre la face à Sheila Copps

Début mars, dans une mise en demeure expédiée par huissiers, les avocats de la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal ont sommé l'ex-ministre canadienne du Patrimoine Sheila Copps de verser dans les dix jours la somme de 100 000 dollars à la Société. Le montant a été demandé en guise de réparation pour les dommages causés à l'organisme par des affirmations faites par Madame Copps le 6 janvier dernier à l'émission télévisée *La part des choses*, sur les ondes de RDI et de Radio-Canada.

L'ex-ministre libérale, amenée à commenter les dépenses illégales et secrètes d'Option-Canada lors du dernier référendum québécois, avait alors déclaré qu'à la même époque, *il y avait un autre fonds, qui s'appelait Option Souveraineté, qui était géré par la Société Saint-Jean-Baptiste, qui avait le même montant dans leurs (sic) coffres.* Toujours selon ses dires, Option Souveraineté était un organisme Société Saint-Jean-Baptiste, qui reçoit des fonds aussi directement du gouvernement péquiste dans le temps.

Selon les avocats de la Société ces deux déclarations sont fausses, calomnieuses et difamatoires. La Société Saint-Jean-Baptiste n'a jamais reçu ni géré quelque fonds public que ce soit pour faire la promotion de la souveraineté du Québec. La Société n'a, de plus, aucun lien avec un organisme que Madame Copps appelle Option Souveraineté et qui, selon toute apparence, n'a jamais existé.

Cet exemple nous rappelle l'urgence d'agir et de reprendre systématiquement la bataille linguistique, pour éventuellement redescendre massivement dans la rue si nécessaire. Le système d'éducation joue un rôle fondamental dans la transmission d'une langue et d'une culture. Tous les chercheurs s'entendent pour dire que, parmi toutes les dispositions de la loi 101, ce sont les mesures scolaires qui ont eu le plus grand impact sur la force d'attraction du français

Charles Castonguay a analysé la dynamique linguistique dans l'ouest de Montréal. Les résultats sont frappants. À partir des résultats du plus récent recensement (2001), il a comparé la proportion de citoyens de diverses langues maternelles qui ont changé de langue d'usage à la maison dans douze municipalités de cette région. Il observe ainsi un taux net d'anglicisation de 12 % des francophones de l'Ouest-de-l'île de Montréal. Pour les citoyens de langue maternelle autre (allophones), le taux d'anglicisation est de 84 %.

La dominance de l'anglais dans l'anglicisation des allophones s'est maintenue au même niveau tout au long des années quatre-vingt, malgré la loi 101. En même temps, l'anglicisation des francophones semble avoir progressé. Leur taux net d'anglicisation est passé de 9 % en 1981 à 12 % en 1991.

En attribuant à la Société Saint-Jean-Baptiste la philosophie et les mœurs politiques du parti Libéral du Canada, vous l'avez déconsidérée aux yeux du public, et vous lui avez causé par là des dommages que nous évaluons à une somme de 100 000 \$, poursuivaient les avocats de la Société.

Cette mise en demeure voulait remettre les pendules à l'heure. Elle a suscité de nombreuses réactions dans les médias, dont un semblant de réplique de Madame Copps dans le *Journal de Montréal*, où elle se gardait bien cependant de répéter ses accusations.

Un silence que Jean Dorion a souligné dans une contre-réplique publiée intégralement le surlendemain par le Journal : *nous ne connaissons aucun organisme du nom d'Option Souveraineté, réitère-t-il, et nos vaines recherches nous portent à croire qu'il n'existe pas et que vous l'avez inventé.* Et le Président général d'ajouter : *Dans votre réplique de mardi, vous vous gardez bien de dire si vos accusations étaient vraies ou si elles n'étaient pas plutôt pure fabrication de votre part, comme nous l'affirmons. Tout en saluant comme un petit progrès votre retenue nouvelle, nous vous invitons à vous prononcer sur le fond de l'affaire, en présentant vos « preuves », si vous croyez en avoir.* Une invitation restée sans réponse.

Le premier mérite de l'action entreprise par la Société aura donc été celui d'avoir fait perdre la face à Madame Copps ; désormais, moins de gens encore au Québec prendront ses déclarations au sérieux. Notre action rappelle aussi que les tricheries commises par le Canada contre la population du Québec

Dans la partie sud de l'Ouest-de-l'île, qui est composée de six municipalités à majorité anglophone, soit Dorval, Dollard-des-Ormeaux, Kirkland, Pointe-Claire, Beaconsfield et Baie-d'Urfé, le taux net d'anglicisation est de 17 % chez les francophones et de 88 % chez les allophones. De plus, chez les jeunes adultes (24 à 34 ans), le taux net d'anglicisation des francophones grimpe à 28 %.

Plus on observe l'ensemble de la situation dans l'Ouest-de-l'île, plus on comprend que la dynamique des langues est intrinsèquement reliée à la situation politique. Dans cette perspective, on comprend plus facilement pourquoi Anne Myles, l'ex-mairesse unilingue anglophone de Baie-d'Urfé a pu être élue mairesse de l'arrondissement de Beaconsfield-Baie-d'Urfé. Et comme le faisait remarquer Pierre Drouilly, *les défusions ont été l'occasion pour les riches et pour les anglophones de refuser le vouloir-vivre ensemble. Dans les banlieues de l'Ouest-de-l'île de Montréal, les deux phénomènes se sont conjugués et ont donné aux riches anglophones l'occasion d'exprimer une fois de plus leur refus de vivre en commun avec le reste du Québec. [...] Le non-dit est tout aussi important : c'est que 13 % [de la population de l'île vivant dans les municipalités défusionnées] s'approprie 20 % de toute la richesse foncière, faisant ainsi écho aux propos de René Lévesque sur la Rhodésie, à une époque pas si lointaine.*

au moment du référendum sont bien réelles. On ne doit pas laisser passer des déclarations comme celles de Madame Copps, qui ne cherchent qu'à diluer la culpabilité du Gouvernement canadien en accusant faussement des acteurs du mouvement souverainiste des mêmes égarements. N'oublions jamais, et ne laissons personne oublier, que nous nous sommes fait voler notre pays !

<p>Serge Deslières Député de Beauharnois Porte-parole de l'opposition officielle en matière de Transports</p>	 <p>ASSEMBLÉE NATIONALE QUÉBEC</p>
<p>Hôtel du Parlement Bureau 2.45 Québec (Québec) G1A 1A4 Téléphone : (418) 644-7844 Télécopieur : (418) 641-2744</p>	<p>157, rue Victoria Bureau 135 Salaberry-de-Valleyfield (Québec) J6T 1A5 Téléphone : (450) 377-3131 Télécopieur : (450) 373-5272</p>
<p>Courriel : sdeslieres@assnat.qc.ca Site internet : www.serge-deslieres.qc.ca</p>	

	<p>Bernard Bigras Député Rosemont-Petite-Patrie</p> <p>2105, rue Beaubien Est Montréal (Québec) H2G 1M5</p> <p>Téléphone : (514) 729-5342 Télécopieur : (514) 729-5875 Site internet : www.bernardbigras.qc.ca</p>
	

CONVENTION DE LA POSTE — PUBLICATION 40009183
RETOURNER TOUTE CORRESPONDANCE NE POUVANT ÊTRE LIVRÉ AU CANADA AU SERVICE DES PUBLICATIONS
82 SHERBROOKE OUEST
MONTRÉAL QC H2X 1X3
courriel : mbeaulieu@ssjb.com

Le mot du Président général



Montréal, métropole française des Amériques

Montréal, métropole française des Amériques, tel était le thème de notre assemblée générale annuelle. La mise sur pied du *Mouvement Montréal français* vient réaffirmer notre détermination à défendre le statut du français comme langue publique commune à Montréal, envers et contre le *bonne-ententisme**, produit d'une longue soumission, et dont nos élites médiatiques, si elles n'en meurent pas toutes, semblent presque toutes frappées. Jugez vous-mêmes : en janvier, lors de la parution des *Secrets d'Option-Canada*, une célèbre chroniqueuse de *La Presse* a mis en doute la crédibilité des deux auteurs de l'ouvrage : le premier, Robin Philpot, présenterait selon elle la tare d'être *un pur et dur de la Société Saint-Jean-Baptiste*. Le motif qu'elle invoque pour se méfier du second est encore plus impressionnant : Normand Lester ne serait pas crédible parce que, nous rappelle-t-elle, il s'est déjà permis de critiquer, *l'hôpital qui lui avait sauvé la vie après une grave crise cardiaque, parce qu'une infirmière avait osé lui parler en anglais*. L'ingrat !

Ce type de raisonnement vient nous rappeler qu'il existe des pur(e)s et dur(e)s de la bonne entente à n'importe quel prix. On pensait que sauver des vies était le rôle des hôpitaux dans le monde entier et que s'acquitter de cette tâche ne les dispensait pas de leurs autres obligations. Mais pour notre chroniqueuse, apparemment, dans une institution pourtant financée par nos impôts, c'est déjà une grande faveur que d'être soigné, comment peut-on avoir l'effronterie de demander à l'être en français par dessus le marché !

Suite de la page 1 — Ensemble pour un Montréal français

Le contexte de la mondialisation rend le combat pour la diversité culturelle et linguistique plus actuel et urgent que jamais. Ce combat s'inscrit dans un mouvement universel contre l'uniformisation des cultures et contre la réduction des particularismes nationaux au rang de simples marchandises. Le Québec est le seul État national des Amériques où le français peut devenir la véritable langue officielle et commune. Et c'est avant tout à Montréal qu'il est essentiel de faire du français la langue commune et la langue de convergence. Tous les citoyens doivent pouvoir participer pleinement à l'évolution de la culture publique commune : tous sont dépositaires de l'histoire, de l'ensemble des valeurs fondamentales, des lois et des institutions qui sont à la base de notre identité nationale. Dans tous ces domaines, la SSJBM a un rôle important à jouer.

Normand Lester a vécu une situation fréquemment éprouvée par les patients des hôpitaux du réseau de l'Université McGill. Très peu osent s'en plaindre, comme Lester a eu le courage de le faire. Il n'est pas question de les en blâmer : à l'hôpital, on n'a aucun pouvoir de négociation. De plus, on n'est pas toujours libre de choisir son hôpital, particulièrement en cas d'urgence ; qui sait si on ne se retrouvera pas de nouveau un jour entre les mains de ceux-là même qu'on avait critiqués ?

Listes d'attente et bonne entente

Mais ne comptez pas sur les scribes de Gesca pour dénoncer une situation pourtant révélée clairement par un rapport de l'Office québécois de la langue française. Ils condamneront plutôt l'Office d'avoir osé faire enquête. Tout ce qui concerne de près ou de loin McGill est, dans une large part de nos élites médiatiques, l'objet d'un tabou, d'une véritable superstition, au sens étymologique du mot, venu du latin « *superstes* » qui veut dire « qui est au-dessus ». On place tout ce qui concerne McGill au-dessus de la raison, du bon sens et des principes moraux ordinaires. Pour réduire les listes d'attente, problème numéro 1 du système de santé québécois, il manque un millier de médecins, selon Yves Dugré, président de la Fédération des médecins spécialistes. Or, que fait le Gouvernement ? Répartit-il les minces ressources financières disponibles de la manière la plus apte à réduire ce problème ? Au contraire : avec deux CHU, il place sur un pied d'égalité le réseau de McGill, qui produit 10% des médecins qui restent au Québec, et celui de l'Université de Montréal, qui en produit 40%. Faudrait-il parler des *listes d'attente de la bonne entente* ? Soyez assurés que le Mouvement Montréal français, que la Société est à mettre sur pied, fera de la réclamation d'un CHU unique à Montréal l'une de ses priorités.

La question de la langue reste avec raison le moteur du mouvement nationaliste. À la Société, les *Jeudis de la langue* demeurent le premier foyer de rencontre et de mobilisation, et cela à peu de frais.

En fait, le statut de langue commune pour le français est essentiel à l'inclusion de tous les citoyens du Québec dans un espace public commun, tout comme il est essentiel au dépassement de la simple survivance du français au Québec. Ce message, la SSJBM le diffuse constamment, mais briser le tabou entourant la question linguistique dans les médias francophones nécessitera beaucoup plus. Il ne faut pas que les souverainistes se cantonnent dans l'attentisme stratégique et qu'ils cautionnent un rapetissement provincialiste de l'aspiration nationale de faire du français la langue commune. Comme le disait si bien Pierre Bourgault, *nous ne voulons pas être une province pas comme les autres, nous voulons être un pays comme les autres*.

L'objectif de faire du français la langue commune et la langue de convergence doit

Faire du français la langue publique commune du Québec doit demeurer notre premier objectif. La question n'est pas de savoir s'il y a progrès par rapport à il y a trente ou cinquante ans. Demandons-nous plutôt si ce progrès est suffisant et s'il est irréversible. La réponse est **NON** dans les deux cas. Plusieurs indicateurs montrent déjà un recul, à Montréal surtout, or c'est avant tout à Montréal que le français doit être la langue publique commune.

Tous les services publics sont bilingues : quel message cela envoie-t-il aux nouveaux arrivants ? Si tout est bilingue, est-il même nécessaire d'être bilingue ? Plus que jamais, on peut dire avec Joseph Hanse qu'au Québec, *Mettre les deux langues sur le même pied, c'est mettre les deux pieds sur la même langue*. Ce sera donc un autre objectif du MMF que d'éliminer le bilinguisme institutionnel à Montréal, pour faire du français la langue publique commune, le ciment de la société.

Dans une première étape, nous sensibiliserons nos compatriotes à cette nécessité et à la fragilité de la position actuelle du français. Dans un deuxième temps, nous exigerons que les services publics soient généralement disponibles en français seulement à Montréal, et que les exceptions soient étroitement balisées.

Tant qu'un peuple garde sa langue, il garde la clé de sa liberté, a-t-on écrit. Dans la poursuite du projet d'indépendance du Québec, rien ne pourra se faire sans Montréal et rien ne sera possible sans l'accroissement de la place du français dans notre ville. Nous sommes la Société Saint-Jean-Baptiste **de Montréal**. Je vous convie donc, au cours de la présente année, à tout mettre en œuvre pour développer le statut du français à **Montréal, métropole française des Amériques**.

JEAN DORION

* Cette graphie, européenne, nous semble plus logique que celle de bon-ententisme, fréquente au Québec.

constituer l'axe central d'une mobilisation de toutes les composantes de la société civile. Il est essentiel d'établir une nouvelle coalition telle que le Mouvement Québec français. Nous avons pu établir les bases de cette coalition et la première étape sera la campagne du Mouvement Montréal français qui débutera sous peu. En faisant cette campagne, nous entendons multiplier notre capacité de mobilisation et nos effectifs.

Et pour ce faire, la plus grande ressource de la SSJBM, ce sont les membres qui l'appuient et qui œuvrent de façon bénévole à promouvoir ses objectifs. En fait, la fonction la plus importante du Conseil général et de toutes les instances de la Société, qui sont elles-mêmes constituées de bénévoles, c'est de favoriser la participation du plus grand nombre possible de militantes et de militants.

Voici un compte-rendu des Jeudis de la langue depuis la dernière parution du Journal. Conférences suivies d'une période de discussion dans une ambiance festive, les *Jeudis de la langue* se veulent autant d'occasions de briser le tabou de la langue en diffusant le constat de la situation réelle du français au Québec. Lieux de ressourcement et de rassemblement pour les défenseurs et promoteurs du français, ils ont permis d'établir un réseau de mobilisation qui sera très utile lors des manifestations publiques que nous déclencherons au moment opportun.



Le 10 novembre, le jeune réalisateur Donald Landreville a présenté son court-métrage *Les Superhéros de la Libération*, ainsi que le reportage *Un pays pour le monde*, portant sur la Journée nationale des Patriotes de 2005.

Le 24 novembre, Charles Castonguay a tracé un portrait d'une lucidité implacable de la force d'attraction réelle du français au Québec, en se fondant sur les données des recensements de 1971 à 2001. Charles Castonguay a été professeur titulaire de mathématiques et de statistique à l'Université d'Ottawa jusqu'en 2005. En tenant compte des altérations des questionnaires de Statistique Canada, et du déficit migratoire des populations anglophones et allophones anglicisées, il constate que la force d'attraction de l'anglais s'est accrue davantage au Québec que celle du français! Cette analyse paraît dans *L'annuaire du Québec 2006*.

Le 1^{er} décembre, le documentaire *Débat sur la question nationale* a été présenté. Ce film a été tourné en 1978, avec Charles Gagnon, Pierre Vallières et Gérard Godin. Ex-felquiste et secrétaire général de l'organisation communiste marxiste-léniniste EN LUTTE!, Charles Gagnon est décédé le 17 novembre 2005.

Le 19 janvier, Édouard Cloutier présentait un dossier spécial de *L'Action nationale* intitulé *Gomery lave plus blanc!* Professeur de sciences politiques à la retraite de l'Université de Montréal, M. Cloutier a examiné à fond l'ensemble du rapport Gomery. Il montre que les solutions de Gomery banalisent la fraude systématique commise par le camp fédéraliste et minimisent les conséquences que ces gestes auraient dû entraîner.



Le 26 janvier Anne-Michèle Meggs a présenté une analyse de la langue des services de l'Administration publique au Québec. Directrice de cabinet du Ministre délégué aux Affaires francophones de l'Ontario de 1985 à 1989 (à l'époque de David Peterson), Anne-Michèle Meggs devint indépendantiste après l'échec de l'Accord du Lac Meech. Aujourd'hui conseillère générale à la SSJBM, elle rappelle que, selon la politique linguistique gouvernementale du Québec, l'Administration doit favoriser l'unilinguisme français dans ses activités pour refléter le double statut du français, langue officielle et langue normale et habituelle de la vie publique. Pourtant, les services du gouvernement du Québec, comme ceux de la Ville de Montréal sont offerts tant en anglais qu'en français dans presque tous les secteurs.

Le 2 février, le jeune sociologue Mathieu Bock-Côté a dressé le bilan de *dix ans de souverainisme sans nationalisme*. Depuis 1995, affirme Bock-Côté, les souverainistes se sont employés à dénationaliser leur projet en le dépouillant de ses éléments nationaux, historiques et identitaires. La mémoire franco-québécoise serait désormais de trop pour ceux qui veulent achever la conversion métropolitaine et multiculturelle du projet national. Pourtant, cette démarche conduit les souverainistes au cul-de-sac et le recentrement du projet sur le pluralisme identitaire montréalais n'est pas étranger aux récents revers du Bloc Québécois dans la région de Québec, estime-t-il.

Le 9 février, nous avons assisté au témoignage de Raymond Gagnier, un infatigable militant pour la qualité du français, auteur depuis plusieurs années de centaines d'interventions auprès des médias écrits. Une action solitaire à l'impact surprenant, qui nous invite à redoubler d'ardeur dans l'action concrète. Monsieur Gagnier est un membre actif de la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal et de l'Association pour le soutien et l'usage de la langue française (ASULF).

Le 16 mars, Jean-Paul Perreault a présenté le mouvement Impératif français, qu'il préside. Situé en Outaouais, Impératif français est un des organismes les plus dynamiques dans la défense et la promotion de la langue et de la culture française. Depuis plus de deux ans, le mouvement Impératif français réclame de l'Office québécois de la langue française une enquête sur les pratiques de certains bureaux du gouvernement du Québec. Selon

Jean-Paul Perreault, la liste pourrait être longue de ces ministères du Québec, sociétés d'État et autres institutions publiques qui ont adopté comme pratique d'accueil une infériorisation des Québécois en offrant prioritairement à tous l'accès au message d'accueil en anglais!

Professeur d'administration à la Cité collégiale d'Ottawa, Jean-Paul Perreault a été reçu en 2004 à l'Ordre des francophones d'Amérique par décision du Conseil supérieur de la langue française.



Le 23 mars, nous avons assisté au lancement du livre de Paul-Émile Roy, *Il faut achever la révolution tranquille*. Docteur en littérature, cet essayiste passionné d'humanisme et de spiritualité est l'auteur d'une quinzaine d'ouvrages. Il nous rappelle que la Révolution tranquille était un commencement. Mais le Québec est encore loin d'être « maître » chez lui, d'où l'importance primordiale de l'action politique pour promouvoir l'identité québécoise, la fierté de notre histoire et de nos succès, la confiance dans l'énorme potentiel de notre peuple et, sur le plan politique, la nécessité incontournable de l'indépendance pour permettre au Québec d'atteindre son plein développement.

Le même soir, Sasha-A. Gauthier nous a livré un exposé sur « le Mouvement pour une élection sur la souveraineté et la question linguistique ». Sasha Gauthier est le président du MES, qui se veut *l'union de militants prônant le retour aux choses sérieuses dans la lutte pour l'indépendance nationale*. La primauté de la constitution *canadian* sur l'autorité de l'Assemblée nationale du Québec nie l'existence du peuple du Québec, un état de fait intolérable. Pour permettre l'établissement d'un véritable gouvernement national, le MES veut réhabiliter l'élection dans le processus menant à la souveraineté. Dès son élection, un gouvernement national devrait poser des gestes de souveraineté ou de rupture avec le cadre fédéral.

Pour connaître les conférenciers des *Jeudis de la langue* chaque semaine, téléphonez au 843-8851 poste 500 ou consultez notre site au ssjb.com

POUR VOUS TIRER D'EMBARRAS...

François Gendron, Ph. D.
AVOCAT

507, PLACE D'ARMES
BUREAU 1701
MONTRÉAL (QUÉBEC)
CANADA H2Y 2W8

TÉL. : (514) 845-5545
FAX : (514) 845-7670

172^e assemblée générale de la SSJB

Montréal, métropole française des Amériques.

C'est sous le thème **Montréal, métropole française des Amériques** que s'est tenue la 172^e assemblée générale annuelle de la Société Saint-Jean Baptiste, les 9 et 10 mars derniers. L'assemblée générale annuelle a donné lieu à des débats, chacune des sections ayant fait parvenir les propositions votées lors de son assemblée. Les délégués ont voté, entre autres, des propositions demandant la promotion de l'enseignement de notre histoire nationale, la compréhension de celle-ci étant un jalon essentiel dans notre chemin vers l'indépendance. Ils ont également voté des propositions soulignant l'importance de restaurer des monuments témoins de notre histoire nationale.

Retour en force du thème de la langue

Un retour en force du thème de la langue a par ailleurs marqué l'assemblée. Dans le sillage des inquiétudes exprimées récemment dans une étude de l'Office québécois de la langue française et dans un avis du Conseil supérieur de la langue française, les délégués ont réclamé l'application véritable de la législation concernant la langue de travail et l'élimination du bilinguisme qui prévaut dans les services publics, particulièrement à Montréal.

La SSJB veut préserver le mont Orford

Les délégués ont également adopté une résolution dénonçant la vente d'une partie du parc du mont Orford à l'entreprise privée et engageant notre organisme à combattre ce projet. Le Président général a donc émis dans la nuit suivant l'assemblée un communiqué de presse dont le titre reprend cette prise



Orford, le 26 mars : la Société était présente.

de position et la Société s'est associée à la coalition SOS Parc Orford en organisant le covoiturage des militantes et militants qui voulaient se joindre au rassemblement organisé le dimanche 26 mars. Elle participera également à la manifestation prévue pour le samedi 22 avril à Montréal. Plus de détails au (514) 843-8851.

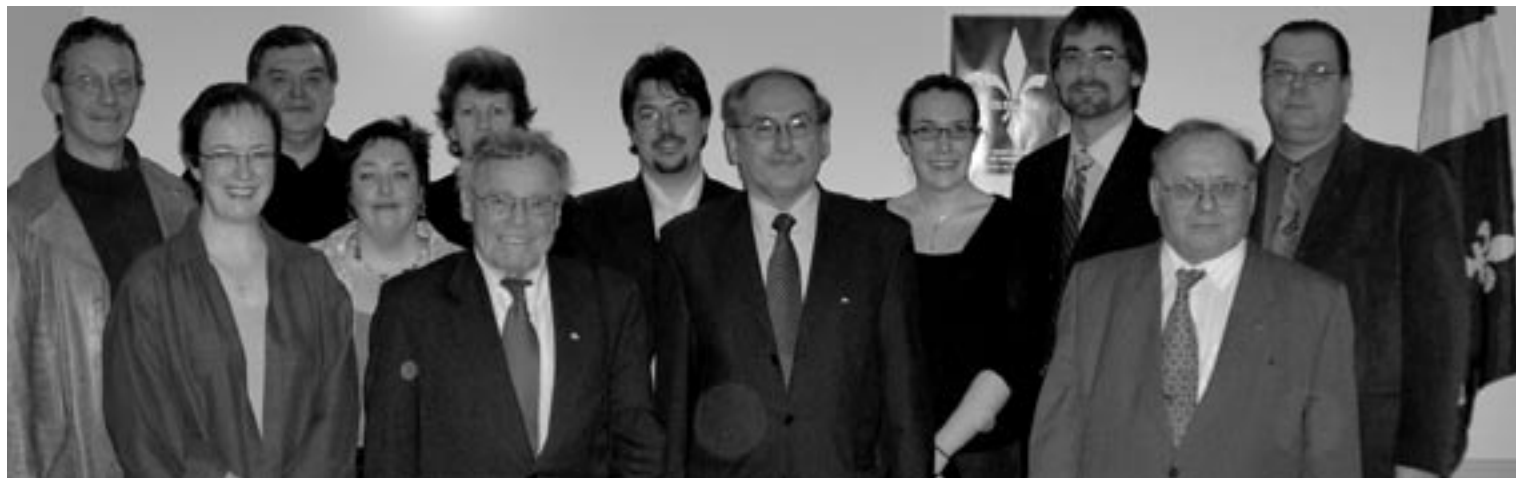
Commission des présidences

Le vendredi 10 mars, tout juste avant le début de la deuxième journée de l'assemblée générale, la Commission des présidences élit son nouveau conseil exécutif. Umberto Di Genova, de la section Henri-Bourassa, a été porté à la présidence. Ont été élus pour compléter l'équipe : à la vice-présidence, Odette Poitras (Louis-Riel), au secrétariat, Léo-Donald Lachaine (Chevalier-de-Lorimier) et à la trésorerie, Gérard Gauthier (Laval). Nous souhaitons un mandat des plus dynamiques aux nouveaux élus et remercions les officiers sortants, René Asselin et Claude de Grandpré, pour leur travail de la dernière année.

L'assemblée générale a aussi permis de combler quatre postes vacants au Comité de vérification des finances. Ont été élus : Robert Gagnon, Jean-Paul Germain, Odette Poitras et Paolo Zambito. Suite à une année charnière où le Comité de vérification des finances a remis sur pied la structure de vérification, la nouvelle équipe veillera à la consolider.

Six postes vacants au Conseil général de la Société ont été comblés, dont deux réservés aux anciens présidents, que Gilles Rhéaume et Marcel Henry ont obtenus sans opposition. Les quatre autres sièges étaient contestés. France Langlais et Mario Beaulieu ont été réélus ; s'ajoutent à eux deux nouveaux conseillers généraux : Sébastien Pigeon et Lucie Tessier, âgés respectivement de 27 et 22 ans. Le président général Jean Dorion a salué dans leurs victoires une manifestation de la diversité des générations qui caractérise la Société. Sébastien Pigeon a été conseiller jeunesse de la section Louis-Riel de 2002 à 2004 et est le président sortant du Conseil jeunesse de la SSJBM. Quant à Lucie Tessier, elle a déjà une feuille de route très remplie comme militante malgré son jeune âge. Elle est membre du conseil d'administration du SPQ Libre et a aussi été réceptionniste et secrétaire des fondations de la SSJBM à l'été et l'automne 2003.

L'assemblée générale annuelle a donc été un grand succès. Dans les conseils de section, la Commission des présidences et le Conseil général, la Société s'est donné les forces nécessaires pour poursuivre son travail, demeurer un chef de file dans la lutte pour faire du français la langue commune des Québécoises et Québécois de toutes origines et pour faire du Québec un pays.



Le Conseil général, de gauche à droite, à l'avant : Anne-Michèle Meggs, Jean-Marie Cossette, Jean Dorion, Marcel Henry. À l'arrière : François St-Louis, Gilles Rhéaume, Élane Des Lauriers, France Langlais, Pierre Serré, Lucie Tessier, Sébastien Pigeon et Mario Beaulieu. Absents de la photo : Gilbert Gardner, François Lemieux et Irène Morin.

ÉLECTIONS DANS LES SECTIONS



Comme chaque année, les sections ont tenu leurs assemblées, du 15 janvier au 15 février.

Elles ont voté des propositions à soumettre à l'assemblée générale annuelle et élu les membres de leurs conseils.

Voici les présidents élus :

Léo Donald Lachaine	Chevalier-de-Lorimier
Yvan Bombardier	Chomedey-de-Maisonnette
Guy Sylvain	Doris-Lussier
Umberto Di Genova	Henri-Bourassa
Jean Lapointe	Jacques-Viger
Benoit Coulombe	Jean-Olivier-Chénier
Gérard Gauthier	Laval
Odette Poitras	Louis-Riel
Jacques Bergeron	Ludger-Duvernay
Claude G. Charron	Marguerite-Bourgeois
Louise Brossard	Nicolas-Viel
Denis Martel	Ouest-de-l'Île
René Asselin	Pierre-Le-Gardeur
Stéphane Beaulieu	René-Lévesque
Normand Archambeault	Yves-Blais

Nous souhaitons un mandat fructueux à tous les conseils de section. Les présidents élus, appuyés par des équipes dynamiques, sauront, chacun dans son milieu, travailler à la promotion du français, de notre histoire et de notre indépendance nationale.

Soulignons le travail des présidents sortants Michel Émery (Laval), Claude de Grandpré (René-Lévesque) et Régine Larocque (Yves-Blais) dans leurs sections respectives au cours des dernières années. La Société doit également beaucoup à Denise Roy, qui quittait la présidence de la section Jean-Olivier Chénier au cours de l'année dernière, après plus de quinze années de dévouement dans ces fonctions.

JACQUES HANNON REÇOIT LE PRIX JEAN-SAINT-AMOUR

SECTION LOUIS-RIEL DE LA SSJBM



Louis Riel
(1844-1885)

(Montréal, le 14 février 2006) - Pour son militantisme constant, son dynamisme contagieux, son profond respect des autres, Jacques Hannon est le nouveau récipiendaire du PRIX JEAN-SAINT-AMOUR, remis annuellement par la section Louis-Riel de la SSJBM.

Très engagé socialement et politiquement, ce résident bien connu d'Anjou ne ménage jamais son temps, son énergie, son enthousiasme pour promouvoir les intérêts du Québec et les avantages de la souveraineté du Québec. Jacques Hannon se fait un devoir et une règle de conduite de ne jamais dénigrer quiconque ne partage pas ses opinions.

Conférencier apprécié, artisan créatif préoccupé par le sort des aîné(e)s, il est le fondateur du groupe les Actifs de Saint-Justin. Son engagement social l'a aussi mené vers une Caisse populaire Desjardins. Ses choix politiques ont fait de Jacques Hannon un membre actif et recherché des conseils de direction du Parti québécois, du Bloc québécois, du groupe Citoyens et citoyennes du Québec. Il prête aussi ses talents au Conseil de la Souveraineté.

Qui était JEAN SAINT-AMOUR ? Membre militant bien connu et fort estimé, travailleur infatigable et compagnon de route recherché, Jean Saint-Amour est décédé en 1996. Comme il est regretté de tous, la section Louis-Riel a choisi d'honorer sa mémoire en attribuant, depuis 1998, le PRIX JEAN-SAINT-AMOUR à une personne qui milite dans l'ombre avec constance. Le récipiendaire reçoit une plaque des mains de Madame Saint-Amour, son épouse.

Odette Poitras

Gagnants de la dictée des Francoquartiers

La section René-Lévesque de la SSJB était l'hôte cette année des Francoquartiers Rosemont/Petite-Patrie pour leur première édition à Montréal. Quatre dictées ont été données, le 19 mars dernier, au centre Père-Marquette. Les quatre personnes gagnantes se sont mérité chacune un dictionnaire Petit Robert 2006 et une attestation. La section René-Lévesque souhaite faire de cet événement une classique annuelle.



Dans l'ordre :
Gisèle Belzile, Julien Lemay-Hardy, Marie-France Verdi (coordonnatrice des Francoquartiers),
Romane Carbonneau, Stéphane Beaulieu (président de la section René-Lévesque) et Mugisha Sevane.

MARCHE RENÉ-LÉVESQUE

Mardi le 9 mai 2006 à 8 h 30, Jean-Marc Labrèche entreprendra une marche à partir de la Maison Ludger-Duvernay, en direction de New-Carlisle, le village natal de René Lévesque.

Cette randonnée pédestre l'amènera à Saint-Denis-sur-Richelieu, Sorel, Trois-Rivières, Québec, Lévis, Rivière-du-Loup, Matane, Sainte-Anne-des-Monts, Gaspé, Percé et la Baie-des-Chaleurs.

Cinquante jours plus tard, le 24 juin 2006, il arrivera à destination et hissera un drapeau du Québec sur la propriété de celui qu'une majorité de nos concitoyens considèrent comme l'initiateur du mouvement

souverainiste. Cette marche, avec à la main un bâton de pèlerin (décoré d'une fleur-de-lis), consiste à rendre hommage à celui qui représente tant pour les Québécois.

De localité en localité, des groupes se joindront au cortège pendant quelques kilomètres. Chaque jour, à l'heure du midi, sur une place publique, nous entendrons un message portant sur les mérites de René Lévesque : un démocrate, un bâtisseur, un porte-parole, un pédagogue, un Québécois... Nous distribuerons également des épinglettes de la fleur-de-lis aux passants, d'heure en heure, sur le chemin.

Jean-Marc Labrèche est membre de la

CLUBS DE CONVERSATION

Initiés par Jean-Marie Cossette, les clubs de conversation ont poursuivi leurs activités tout au long de l'automne dernier et les poursuivront encore en 2006. Ainsi, chaque semaine quelques nouveaux arrivants viennent se joindre au groupe pour perfectionner leur français et échanger sur la culture et l'actualité du Québec. Si vous êtes intéressé-e à animer ces rencontres ou à organiser de telles activités dans vos sections, communiquez avec :

Madame Monique Paquette au (514) 843-8851.



M. Alain Gadbois et des participants au club de conversation.



Rita Dionne-Marsolais
Députée de Rosemont



Bureau de comté de Rosemont
3308, boul. Rosemont
Montréal (Québec)
H1X 1K2
Téléphone: (514) 593-7495
Télécopieur: (514) 593-4264
Courriel :
rdionnemarsolais@assnat.qc.ca

Cécile Vermette

Députée de Marie-Victorin
Porte-parole de l'opposition
officielle en matière
de gouvernement en ligne

Hôtel du Parlement
1045, rue des Parlementaires
Bureau 2.19
Québec (Québec), G1A 1A4
Téléphone: (418) 643-5611
Télécopieur: (418) 646-6640
cvermette@assnat.qc.ca



1085, boul. Ste-Foy
Bureau 120
Longueuil (Québec)
J4K 1W7
Téléphone: (450) 651-9365
Télécopieur: (450) 651-5543

Jean-Claude St-André

Député de L'Assomption

Hôtel du Parlement
Bureau 2.16
Québec (Québec)
G1A 1A4
Téléphone: (418) 528-5974
Télécopieur: (418) 646-6640



Oasis du Vieux Palais
259, rue St-Etienne
Casier postal 3404
L'Assomption(Québec), J5W 4M9
Téléphone: (450) 589-5579
Télécopieur: (450) 589-0208
Courriel : jstandre@assnat.qc.ca

SSJBM (conseiller à la section Chevalier-de-Lorimier). Il milite pour la souveraineté depuis 1973 et a participé à l'organisation des fêtes et des manifestations politiques lors de toutes les élections et de tous les référendums.

Si vous avez une disponibilité personnelle pour faire un bout de marche ou pour donner un coup de main bénévole, nous attendons votre appel. Nous sommes à la recherche d'une conductrice ou d'un conducteur pour le véhicule d'accompagnement de la marche.

Communiquez avec nous au plus tôt.

Jean-Marc Labrèche : (514) 707-1180
jmlabreche@internet.uqam.ca

Nous, on fait de l'histoire, pas de la politique. Combien de fois en préparant la prochaine Journée nationale des Patriotes le 22 mai prochain ai-je entendu cette remarque de la part d'intervenants des musées, des cégeps et des universités. Cette affirmation est pourtant inopérante et témoigne d'une méconnaissance de la fonction de l'histoire. Elle ne sert en fait ni leur discipline, ni surtout un public avide de mieux comprendre le sens de l'histoire du Québec et la lutte lente et difficile en vue de la conquête de la liberté et de l'indépendance.

La fonction essentielle de l'histoire demeure d'éclairer et d'expliquer le présent en mettant en perspective les faits qui ont contribué à forger la société contemporaine et à fonder les luttes et les enjeux du présent. Nier que l'histoire ait prise sur le présent revient à nier sa fonction explicative. Elle devient alors « insignifiante », puisqu'on la dépouille de son sens premier, de son utilité dirions-nous.

Or ce n'est ni une question de neutralité (d'ailleurs toujours factice), ni une question d'objectivité (souhaitable mais inaccessible). La mise en scène de l'histoire procède au départ à des choix destinés à rendre compréhensibles pour nos contemporains des enjeux débattus à d'autres époques et dans d'autres cadres institutionnels. Cette opération apparaît d'ailleurs immédiatement, ne serait-ce que dans un but pédagogique, afin de rendre compréhensibles les faits du passé au regard de nos contemporains. On n'arrive donc jamais à se dépouiller des parallèles avec le présent, ne serait-ce que pour être compris du public. En prétendant le contraire, on réussit au mieux à produire un récit abstrait et désincarné. Au pire,

l'historien ou le muséologue est trahi par ses choix implicites. En prétendant demeurer neutre et éviter tout sujets sensibles, en louvoyant pour éviter tout parallèle avec le présent, il sombre encore plus sûrement dans l'insignifiance.

Le discours historique n'échappe donc pas à sa « récupération » par les enjeux du présent. Assumer cette récupération, tout en faisant en sorte d'en contrôler les ressorts, voilà la tâche urgente à laquelle devraient s'affairer les historiens et les historiennes du Québec.

Il ne s'agit bien sûr pas de gommer la complexité inhérente à l'histoire afin de la rendre malléable aux mains d'un clan politique. Tout au contraire, l'historien doit s'assurer que la rigueur historique est bien servie lors de cette actualisation du passé. C'est justement en prétendant échapper aux enjeux du présent que l'historien nie sa responsabilité sociale et abandonne plus sûrement encore la mémoire du passé aux opportunistes, aux journalistes à sensation, aux chroniqueurs télégéniques et aux agences de communications serviles. En se cantonnant derrière sa stricte fonction de « gardien de la rigueur historique », le spécialiste ne sert ni sa profession, ni le grand public. C'est plutôt sa responsabilité essentielle que d'être présent dans les médias de masse et de s'assurer que cette actualisation du passé se fasse avec rigueur. Le Québec demeure une société modeste où aucun intellectuel ne peut se soustraire aux débats qui occupent la Cité. Les historiens québécois ont pourtant déjà pleinement assumé ce rôle. Dans les années cinquante et soixante, les Lionel Groulx, Maurice Séguin et Michel Brunet intervenaient sans cesse dans la presse et à la radio. Où sont-ils aujourd'hui nos

historiens nationaux ? Trop occupés à rédiger des demandes de subvention et des articles pour des revues spécialisées ? En fait ils sont empêtrés dans des scrupules qui n'ont rien à voir avec la véritable mission de l'histoire : un corporatisme paralysant et des contraintes commandées par l'organisme qui subventionne leur groupe de recherche.

Or nulle part cette responsabilité n'est davantage évidente qu'à propos des Patriotes et des Rébellions de 1837-1838. Qu'on y pense. Au Québec se publie bon an mal an une dizaine d'ouvrages sur ce sujet, des numéros spéciaux à répétition, sans compter une pléthore de sites web. Qu'on songe seulement que ces événements font vivre trois musées dans la seule région de Montréal, qu'au fil des ans on a érigé d'innombrables monuments et qu'on tient deux commémorations annuelles, l'une le 23 novembre et l'autre le troisième lundi du mois de mai. On ne viendra pas ensuite nous dire que pour satisfaire un tel engouement les historiens n'ont qu'à s'en tenir à un simple rappel des faits pour arriver à satisfaire le public. Un tel engouement va bien au-delà de la stricte importance de ces événements et ne saurait être comprimé dans un fade compte-rendu historique. Le public est à la recherche de sens et attend qu'historiens et musées lui offrent davantage qu'une revue encyclopédique de faits et de dates. Or, quand des intervenants de cette « industrie patriote », qui « surfent » littéralement sur cet engouement légitime, souhaitent eux-mêmes éviter toute allusion aux enjeux contemporains, ils profitent purement et simplement de la légitime curiosité du public pour lui servir un plat insipide dont nous sortons tous perdants.

Gilles Laporte



Hommage à PATRICE GERMAIN
par Jean Dorion

La vie est étrange, et la mort encore plus, qui nous ravissait récemment, à un moment où nul d'entre nous ne s'y attendait, le membre le plus jeune du Conseil général et en même temps l'un des plus dévoués.

Patrice Germain avait adhéré à la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal en 1999. Élu très rapidement à l'Exécutif de la Section Laval, il fut l'un des présentateurs à la Commission Larose du mémoire de cette section, qu'il devait plus tard présider pendant trois ans, jusqu'au début de 2004.

Quand j'ai connu Patrice, il y a cinq ans, j'ai deviné tout de suite en lui un être

d'exception, que la routine et la médiocrité ne satisfieraient jamais. Patrice était profondément ce que nous sommes tous un peu, nous les militants : des insatisfaits de la vie telle qu'elle est, parfois désespérés, de ce désespoir que, poète, Patrice avait évoqué dans l'un de ses poèmes par les mots suivants :

La flamme brûle la chandelle jusqu'au fond du verre, de même la vie brûle l'espoir jusqu'au fond du vide.

Mais ce pessimisme absolu n'était que passager : Patrice connaissait le pouvoir rédempteur de l'action. Doté d'un sens très aigu de ce que représente notre organisme, il avait lu comme un roman l'histoire de la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal. Je me rappelle qu'un jour, il m'avait raconté les péripéties de la genèse du Monument national, à la fin du 19^e siècle, avec la même passion que s'il avait lui-même participé à ces événements.

Toujours le premier à offrir ses services, Patrice s'était impliqué dans la refonte des règlements, la rédaction du Journal SSJB,

l'organisation de l'assemblée générale annuelle et celle de la Journée nationale des Patriotes. Secrétaire de la Fondation Langelier, il siégeait au conseil d'administration du Comité de la Fête nationale. Il avait été conférencier aux *Jeudis de la langue*. Président du Comité de l'environnement, la conférence de Paul Piché qu'il avait organisée l'automne dernier fut une première à la Société dans ce secteur. Écrivain, Patrice avait organisé des Soirées et une Nuit de la Poésie à Laval en 2001. Il militait aussi pour l'espéranto comme moyen de compréhension internationale. Au moment de son décès, il était président du Bloc Québécois d'Hochelega.

Le 10 mars dernier, dans le cadre de l'assemblée générale annuelle de la Société Saint-Jean-Baptiste, au nom du Conseil général et de la Société, j'ai eu l'honneur de remettre à titre posthume à Patrice Germain, représenté par sa mère, Madame Françoise Hodgson, également membre de notre Société, la médaille de la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal, en témoignage de notre reconnaissance pour les services rendus à la Société par ce militant exemplaire.

Voici une autre façon
de contribuer
à l'action de la SSJBM.
Rien de plus simple.
Votre abonnement :

- vous permet de participer, pendant 6 mois, à tous les tirages de la Lotomatique et de participer ainsi au financement de la SSJBM;
- vous donne l'occasion, par le biais de l'option de groupe, de faire connaître la SSJBM à vos amis, parents et collègues.
- Je désire m'abonner à un groupe formé par la SSJBM et j'envoie un chèque au montant de 26 \$, à l'ordre de la SSJBM, à l'adresse suivante :

82, rue Sherbrooke Ouest
Montréal, Québec
H2X 1X3

- Je désire être responsable d'un groupe de 10 personnes et recevoir le formulaire. Je le remplirai dûment et le retournerai avec un chèque au montant de 260 \$, à l'ordre de la SSJBM.

AUTRES RENSEIGNEMENTS
(514) 843-8851



Journalssjb

Journal trimestriel édité par la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal
82, rue Sherbrooke Ouest, Montréal (Québec) H2X 1X3
(514) 843-8851, téléc. : (514) 844-6369

Directeur

Mario Beaulieu

Ont collaboré à ce numéro :

Jean Dorion Gilles Laporte
Odette Poitras

Photographies :

Daniel de Brouwer
Mario Beaulieu France Langlais

Rédactrice en chef

Élaine Des Lauriers

Mise en page :

Pierre Dagesse

Dépôt légal : 2^e trimestre 2006
Bibliothèque nationale du Québec

Reproduction autorisée avec mention de la source

LES LUNDIS DE NOTRE HISTOIRE NATIONALE



RACONTE-MOI MON HISTOIRE! LES LUNDIS DE NOTRE HISTOIRE NATIONALE

Avril 2006 19h

24 M. Benoit Roy : L'origine des Batailles 1837-38

Mai 2006 19h

01 Mme Thérèse-Éva Boyer : Nos grands personnages historiques

08 M. Gilles Rhéaume : Histoire de la SSJBM à travers ses Présidents Généraux (5)

15 M. Charles Durand : Qui sont les militants du R. I. N.

29 M. Ivano Vellone : L'évolution du vote souverainiste de 1960 à 2005

Juin 2006 19h

05 M. Gilles Rhéaume : Histoire de la SSJBM à travers ses Présidents Généraux (6)

12 Mme Thérèse-Éva Boyer : Nos grands personnages historiques

19 M. Yves Saint-Denis : L'histoire de notre Fête nationale

Les dates, thèmes et conférenciers peuvent être sujet à modification.



**Un don ou
un legs testamentaire
à la Société
Saint-Jean-Baptiste
de Montréal nous aidera
à poursuivre encore
mieux notre combat!
Pour tout renseignement,
veuillez vous adresser
à madame Sonia Bouchard
au (514) 843-8851**

**La section Jacques-Viger de la SSJBM
vous invite à un débat public autour du
livre :**

*Babel-Québec. Démocratie, citoyenneté et mode
de scrutin.*

La section accueillera monsieur Marc Brière,
auteur du livre, madame Suzanne Tremblay, ex-
députée du Bloc Québécois et madame Gabrielle
Gérin du Forum Social Québécois. Monsieur Guy
Lachapelle animera le débat sur le thème : « Où en
sommes-nous, où allons-nous. »

Cet événement se tiendra le mardi 18 avril 2006
à 19 h à la Maison Ludger-Duvernay, au
82, rue Sherbrooke Ouest, Montréal.

Pour plus de renseignements, composer le
(514) 276-8756, après 17 h.

**Pour vos réunions, assemblées et réceptions,
de 10 comme de 200 personnes,
la Maison Ludger-Duvernay offre trois somptueux salons,
à des prix très abordables.**

Laissez-vous charmer par le cachet historique
de cet édifice victorien, construit en 1874.
Pour plus de renseignements : (514) 843-8851
ou consultez le nouveau site de la SSJBM au
www.ssjb.com.
Ou encore, contactez-nous par courriel au
ig@ssjb.com

Saviez vous que le projet de construction
des deux méga-hôpitaux à Montréal
est maintenant évalué à

plus de 3,3 milliards de dollars ?

La solution évidente pour éviter un
« Mirabel de la santé » est de construire
un seul hôpital universitaire à Montréal,
soit le CHUM.

Pour plus d'informations, visitez
www.unseulchu.org

O U I, je suis indépendantiste et j'encourage la Société !

- Membre ordinaire 10 \$
- Membre étudiant 5 \$
- Membre adhérent (Service d'entraide) 2 \$
- Membre à vie 200 \$
- Membre à vie (60 ans et plus) 75 \$
- Don à votre discrétion _____ \$
- TOTAL _____ \$**

Nom _____ Prénom _____

Adresse _____

Téléphone _____

Courriel _____

Signature _____

Retourner avec votre paiement à :
SSJBM, 82, rue Sherbrooke Ouest, Montréal, Québec H2X 1X3